

Nombre de conseillers

| | |
|--------------------|-----------|
| Membres | 11 |
| Présents | 07 |
| Représentés | 00 |
| Votants | 07 |
| Exprimés | 07 |
| Pour | 07 |
| Contre | 00 |

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

28 mai 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit mai à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY,

Absents/excusés : M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER, M. Frédéric DUPLEIX, M. Rodolphe MARTIN

Date de convocation 18 mai 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Utilisation des fonds appartenant aux sections de commune Sannegrand et Les Barris

Le Maire rappelle que les sections de commune de Sannegrand et des Barris détiennent des fonds sectionnaires qui sont subdivisés en trois comptes distincts : un compte pour la section de Sannegrand, un compte pour la section des Barris et un troisième compte commun aux deux sections pour les revenus de la carrière (location et extraction).

Le Maire propose au Conseil de retenir les deux principes suivants pour l'utilisation des fonds disponibles des deux sections de Sannegrand et des Barris :

- les travaux sur les routes goudronnées de Sannegrand et des Barris seront pris en charge sur le budget de la Commune ;
- les travaux sur les chemins de Sannegrand et des Barris seront pris en charge sur les fonds des deux sections de commune, y compris sur leur compte commun au titre de la carrière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** cette proposition